



Nombre autorisé de cartouche à acheter entre la France et l'Espagne

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 12 septembre 2007

Nombre autorisé de cartouche à acheter entre la France et l'Espagne

Réponse :

Voici ce que les douanes répondent à cette question :

Tabac

Cigarettes 200 unités ou Cigarillos 100 unités ou Tabacs à fumer 250 g ou Cigares 50 unités.

Précision : Les unités ne sont ni les cartouches ni les paquets, ce sont les cigarettes